

digitalswitzerland provides comprehensive monitoring of digital policy at federal and cantonal level. This is made available exclusively to our members on the monitoring platform [politoscope.ch](https://www.politoscope.ch). In addition, digitalswitzerland regularly publishes an outlook and review of the sessions of the national parliament. The publications are available in the national languages German and French.

Berne, 24 mars 2021

Bilan de la session de printemps 2021

Une fois de plus, la session de printemps du Parlement fédéral a été dominée par le débat sur les mesures liées au Covid-19. Suite à un débat historiquement long, la **loi Covid-19** révisée a été adoptée le dernier jour de la session et est entrée en vigueur durant le week-end. En outre, la suspension de la **politique agricole à partir de 2022 (PA22+)** ainsi que le débat sur la **stabilisation de l'AVS (AVS 21)** ont fait la une des médias. Concernant la révision de l'AVS, le Conseil des États a décidé de relever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et d'augmenter la TVA de 0,3 %.

Nouvelles interventions : l'e-ID occupe à nouveau le Parlement

En matière de politique numérique, six nouvelles motions identiques ont retenu l'attention : « **À l'État de mettre en place une identification électronique stable** ». Elles proviennent du groupe libéral-radical ainsi que des députés Franz Grüter (UDC), Gerhard Andrey (Les verts), Jörg Mäder (vert'libéral), Min Li Marti (PS) et Simon Stadler (Le Centre) et ont été déposées immédiatement après le rejet de la loi e-ID devant les urnes. Ces motions demandent au Conseil fédéral de mettre en place une e-ID gérée par l'État et de prendre en compte le principe de protection de la vie privée dès la conception du produit (privacy by design), de ne collecter que les données nécessaires et de les stocker de manière décentralisée. En outre, le processus de délivrance et la gestion globale de l'e-ID doivent être assumés par l'État.

Les autres interventions récemment déposées et les questions posées à l'heure des questions indiquent que les thèmes de la **cybersanté** et du déploiement de la **5G** ont occupé les parlementaires. Au total, plus de 40 nouvelles interventions importantes pour la politique numérique ont été soumises, et 22 questions et interpellations urgentes ont reçu une réponse.

Objets traités par le Conseil national et le Conseil des États

Le Conseil national, en tant que premier Conseil, a commencé par examiner la loi fédérale sur la « **Protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo** ». Avec cette nouvelle loi, le Conseil fédéral entend contraindre les fournisseurs de services de plateforme de vidéos ou de jeux vidéo (par ex. YouTube, Twitch) à mettre en place des systèmes de contrôle de l'âge et de contrôle parental, et à créer un service de signalement. Le Conseil national a adopté le projet de loi par 115 voix contre 69 et 2 abstentions, mais n'a pas eu de temps pour la discussion par article. Elle aura lieu lors de la prochaine session.

Le Conseil national s'est à nouveau penché sur la loi fédérale sur les « **Procédures électroniques en matière d'impôts** », qui vise à numériser les procédures fiscales dans toute la Suisse. La Chambre basse a maintenu sa décision d'obliger les cantons à proposer une procédure électronique. Le Conseil des États s'était prononcé contre cette obligation. En raison de cette divergence, le projet de loi retourne au Conseil des États.

Le Conseil des États, en tant que deuxième Conseil, a adopté la motion « **Pour une infrastructure de données et une gouvernance des données durables dans l'administration fédérale** » de la Commission

des finances du Conseil national. Celle-ci charge le Conseil fédéral de créer un accès centralisé et standardisé aux données et processus numériques de l'ensemble de l'administration fédérale afin d'améliorer les échanges numériques entre les autorités, l'économie et la société civile.

En revanche, le Conseil des États a rejeté la motion « **Mainlevée provisoire. Prendre en compte l'évolution des pratiques commerciales (numérisation)** » de Marcel Dobler (PLR), contre la proposition du Conseil fédéral et la décision du Conseil national. Le Conseil des États estime que la motion est inopportune, car ni la signature électronique ni l'e-ID ne se sont imposées pour le moment. Dès lors, il ne faut pas déroger à l'obligation actuelle de la signature manuscrite. digitalswitzerland, economiesuisse et Swiss Fintech Innovation s'étaient prononcés en faveur de cette motion. Le courrier y relatif est disponible sur la plateforme politoscope.ch.

En ce qui concerne l'**initiative 99%** (Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital. Initiative populaire), le Conseil des États a suivi le Conseil national et le Conseil fédéral en rejetant clairement l'initiative. L'initiative sera donc soumise au Peuple sans contre-projet et avec la recommandation de la rejeter. La motion « **Projet d'impôt numérique** » de Christian Levrat (PS/FR) a également figuré à l'ordre du jour de la Chambre haute. Le Conseil des États a renvoyé la motion à la commission pour un examen préliminaire.

Bien que figurant à l'ordre du jour, la **loi sur le cinéma**, également connue sous le nom de « Lex Netflix », qui fait partie du Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2021 à 2024, n'a pas été débattue. La discussion a été reportée à la prochaine session par manque de temps.

Tous les objets parlementaires traités ainsi que des informations complémentaires sur l'état des délibérations figurent sur la plateforme de suivi en ligne politoscope.ch (uniquement pour les membres de digitalswitzerland, voir les catégories « Neue Geschäfte FS 2021 » et « Rückblick FS 2021 » en bas à gauche ; les objets sont marqués par des tags bleu clair et violets).

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez de plus amples informations à l'adresse politics@digitalswitzerland.com.

Bien cordialement
digitalswitzerland

Contact médias

Andreas W. Kaelin, digitalswitzerland | Bureau de Berne
Tél. +41 31 311 62 45 | andreas@digitalswitzerland.com

À propos de digitalswitzerland

digitalswitzerland est une initiative intersectorielle nationale qui vise à faire de la Suisse un pôle d'innovation mondial leader dans le domaine du numérique. Sous l'égide de digitalswitzerland, plus de 210 adhérents de l'association et partenaires non politiques de la fondation collaborent de façon transversale pour atteindre cet objectif. digitalswitzerland aborde tous les aspects de la numérisation et s'attèle à résoudre divers défis.

About digitalswitzerland

digitalswitzerland is a Swiss-wide, cross-industry initiative that aims to strengthen and anchor Switzerland as a global leader in digital innovation. Under the umbrella of digitalswitzerland, more than 210 organisations consisting of association members and politically neutral foundation partners work together transversally to achieve this goal. digitalswitzerland is the go-to partner for all digitalisation matters and is committed to solving a wide range of challenges.